

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025

MERCI DE REMPLIR TOUTES LES RUBRIQUES EN LETTRES CAPITALES

Cadre Réservé à l'Administration

Nom de l'élève : _____ Date Réception dossier : --- / --- / -----

Pièces manquantes : _____

Date RDV : _____

ÉLÈVE

N° allocataire CAF ou MSA : _____

Nom : _____

 domicile : _____

Prénom : _____

Portable de l'élève : _____

Né.e le : / / à : _____

Mail de l'élève (en lettres capitales) : _____

Age : _____

Autre contact en cas d'urgence
(nom et tél) : _____

Sexe : F M

Etablissement scolaire fréquenté en 2024/2025 : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Classe : _____

Ville : _____

Profession (si élève adulte) : _____

FAMILLE

(pour les élèves mineurs)

Responsable de l'élève

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

 domicile : _____

 portable : _____

 travail : _____

Adresse mail : _____

Responsable 2

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

 domicile : _____

 portable : _____

 travail : _____

Adresse mail : _____

(Seule l'adresse du responsable de famille 1 sera utilisée pour l'envoi d'informations)

Profession responsable 1 : _____

Profession responsable 2 : _____

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Cochez les cases qui correspondent à votre situation ou à votre choix

Les cours

Beaux-Arts : chaque séance, le professeur propose un sujet, un thème ou une technique et conseille chacun dans son travail. Travailler en groupe sur une même proposition permet de découvrir des approches différentes selon la personnalité et la culture de chaque élève.

Les cours des Beaux-Arts développent également des partenariats avec d'autres structures culturelles de la Ville pour compléter le travail en atelier.

Ateliers enfants : à chaque séance, un sujet ou un thème de travail est proposé, assez large pour que chacun d'entre eux puisse s'exprimer librement tout en apprenant à mieux maîtriser ses outils.

Ateliers adolescents : deux groupes de travail sont formés avec chacun des professeurs, ils alternent toutes les trois semaines afin d'aborder des techniques et des approches différentes : dessin d'observation, croquis, perspective, couleur, décoration, volume...

Enfant 6-10 ans

mercredi 14h - 17h

samedi 14h - 17h

Adolescent 11-14 ans

mercredi 14h - 17h

samedi 14h - 17h

Adolescent 16-18 ans

NOUVEAU : Un atelier pour les élèves de 16 à 18 ans préparant le Bac Spécialité Arts Plastiques ou souhaitant se présenter à des concours d'écoles des Beaux-arts.

samedi 9h-12h à partir du 14 septembre 2024, tous les 15 jours

Adulte (à partir de 15 ans)

mercredi 14h-16h30

mercredi 16h30-19h

mercredi 18h-21h

jeudi 18h-21h

vendredi 14h-16h30

vendredi 14h-18h

vendredi 16h30-19h

vendredi atelier libre entre 14h et 19h

samedi 14h-16h30

samedi 16h30 -19h

Histoire de l'art : mercredi 17h-17h30 (d'octobre à avril)

Atelier numérique : mercredi 17h15-19h15

Les cours des Beaux-Arts ont lieu au 98 rue de Paris 89000 Auxerre

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Ce dossier doit être retourné complet, il sera traité au cas par cas en fonction des places disponibles. Il peut être déposé à l'administration de l'École les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h ou envoyé par courrier : **98 rue de Paris - 89000 AUXERRE.**

Nous vous demandons de privilégier l'inscription en ligne :
le lien se trouve sur le site de la Ville www.auxerre.fr (page École Beaux-Arts)

LISTE DES PIÈCES JOINTES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

A l'inscription :

- Une photo d'identité récente (merci de noter le nom de l'élève au dos de la photo)
- Une attestation de la CAF ou de la MSA de moins de 3 mois précisant le quotient familial ou l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022. En cas de non-remise de l'attestation CAF ou MSA, le tarif de la tranche la plus élevée sera appliqué.

Au démarrage des cours :

- Une attestation d'assurance responsabilité civile.

LETTRE D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de
déclare avoir pris connaissance et m'engage à respecter les modalités du présent dossier d'inscription.

Assiduité. Je m'engage à ce que mon fils/ma fille (ou moi-même) suive l'ensemble du cursus d'études et à prévenir l'administration de l'École des Beaux-Arts (justificatif à fournir) pour toute absence à un cours, conformément au Règlement Intérieur de l'Établissement (consultable à l'École des Beaux-Arts ou sur le site auxerre.fr). Toute démission est à signaler par écrit à l'administration.

Frais de scolarité. J'ai pris connaissance des tarifs annuels d'inscription à l'École des Beaux-Arts et je m'engage à régler les droits d'inscription et les frais de scolarité dus pour l'année scolaire 2024/2025.

AUTRES DÉCLARATIONS

DROIT À L'IMAGE : Tout au long de l'année, les différentes manifestations organisées par l'École des Beaux-Arts d'Auxerre font l'objet de reportages ou d'enregistrements, notamment à des fins d'archivage, de valorisation des activités artistiques et pédagogiques, et/ou d'édition de documents d'information sur tous supports de communication : réseaux sociaux, affiches, plaquettes, programmes de la VA et la CA.

J'accepte en cochant la case ci-après

Je n'accepte pas en cochant la case ci-après

AUTORISATION D'INTERVENTION

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de

autorise n'autorise pas l'École des Beaux-Arts à faire procéder à l'hospitalisation de mon fils / ma fille, en cas de besoin. Cette hospitalisation pourra être réalisée dans l'établissement public ou privé le plus adapté à la situation.

Cas particulier à signaler (allergies, groupe sanguin, maladies...) :

ATTESTATION DE NON COMMUNICATION DE JUSTIFICATIF RELATIF AUX REVENUS

Je (nous) soussigné(s):

- Nom et Prénom

- Nom et Prénom

Elève ou Responsable(s) légal(aux) de(s) l'élève(s) :

- Nom et Prénom

Reconnais(sons) avoir choisi de ne fournir à l'administration de l'École des Beaux-Arts d'Auxerre ni l'attestation de quotient familial (de moins de trois mois) émanant de la CAF, ni l'avis de non imposition ou d'imposition de 2023 pour l'année 2022 de mon / notre foyer. Je suis (nous sommes) informé(s) que, pour chaque élève, sera ainsi **appliqué le tarif de la tranche de quotient familial la plus élevée**, pour le calcul de la cotisation annuelle correspondant à notre (nos) inscription(s).

Fait le

Signature des responsables de l'élève ou de l'élève Adulte

RAPPEL DES PRINCIPALES DATES À RETENIR :

Réinscriptions (élèves déjà inscrits en 2023-2024)	Début septembre 2024 en ligne www.auxerre.fr rubrique «Animée» -> École des Beaux-Arts
Inscriptions des nouveaux élèves	A partir du mercredi 4 septembre 2024
Début des cours pour l'ensemble des élèves	Mercredi 11 septembre 2024

Fait le

à

Signature du représentant légal ou de l'élève (adulte)